



La maison des p'tits loups



Pomme d'Api

Relais Petite Enfance (RPE)

Réponses à enquête de besoins Sur La Chapelle Saint-Ursin

Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) de notre bassin de vie regroupant cinq communes (Morthomiers, Arçais, Le Subdray, Trouy et La Chapelle Saint-Ursin), nous vous avons adressé ce questionnaire. En le complétant, vous nous avez permis de travailler sur l'amélioration et la qualité d'accueil, sur nos territoires Corinne et moi.

Nous vous remercions pour votre collaboration et de votre implication. Vous trouverez concernant notre RPE, les commentaires en bleu (vous concernant) et en violet (mes réponses).

Votre responsable du RPE de La Chapelle St-Ursin ; Karine.

Les résultats ci-après concernent l'ensemble des retours des communes. (en fluo ceux de notre RPE)

Vous êtes :

Assistante maternelle 55% ☒ Garde d'enfant à domicile 0% ☐ Famille 45% ☒

Vous résidez à :

Arçay 5% ☒ La Chapelle St Ursin 75% ☒ Le Subdray 5% ☒ Morthomiers 5% ☒ Trouy 10% ☒

Retours sur notre RPE :

Avez-vous déjà fréquenté le RPE (anciennement RAM) ? oui 95% ☒ non / ☐

* Si oui : - pour une information administrative oui 90% ☒ non 5% ☒

- pour une animation (atelier, intervenant,..)oui 85% ☒ non 10% ☒

Dans le cadre de l'information administrative :

Le RPE a-t-il répondu à vos attentes : oui 85% ☒ non ☐

Pourquoi ?

- Très conviviale. Facilitation pour la recherche d'Assmats et, de la gestion administrative (paie).
- Très à l'écoute et aide précieuse pour la complexité des contrats.
- Explications claires et précises.
- Disponibilité de Karine et adaptation des réponses suivant les contrats spécifiques.
- Karine guide pour les contrats, paies et calculs.
- Ne se contente pas de donner les documents.
- Lors d'infos et de calculs compliqués, Karine a été d'une aide précieuse et, a apporté un soutien. Facilitations des démarches administratives et à la communication entre Assmats.

-Merci beaucoup de ces remarques, qui conforte du fonctionnement actuel.

.....

Quelles informations souhaiteriez-vous que le RPE diffuse ?

- Celles diffusées actuellement répondent à mes besoins.
- Les infos sont intéressantes lors de diffusion d'actions sur le département, concernant la petite enfance.
- Information sur la réglementation et le respect des démarches administratives.
- Attitude à adopter face à des conflits entre employeurs et professionnels.
- Comment construire une relation de confiance ?

-En effet dans la mesure du possible je diffuse suite à une précédente enquête, les diverses informations des partenaires afin de vous sensibiliser sur les actions à l'échelle départementale.

-Les diverses informations sur la réglementation sont sur différents sites officiels tels que Urssaf-Pajemploi et les sites des partenaires Conseil Départemental...etc.

-Je vous rappelle que le RPE donne une première source d'information et, il lui appartient de renvoyer, suivant les questions et les situations particulières, vers qui de droit ; c'est à dire vers les institutions proches, pour chaque problématique. Dans tous les cas en ce qui me concerne je réponds à chaque demande privée.

-La thématique sur les attitudes à adopter face à des difficultés entre employeur et salarié, est une discussion qui pourrait s'envisager soit en groupe d'échange de pratique entre professionnelles, soit en privé avec moi-même, soit en groupe d'analyse de pratique (animation future, sans ma présence).

-La question de la relation de confiance peut être travaillée lors de groupe d'échange de pratique en Relais pareillement. Il en est d'ailleurs question souvent de fois lors de partage d'expérience sur les pratiques au quotidien, le vendredi matin pour les assistantes maternelles et gardes à domiciles. Néanmoins il est toutefois possible de prendre rendez-vous, pour un accompagnement personnalisé, en toute discrétion.

-Le Relais vous accompagne au quotidien, aide à la professionnalisation, ainsi qu'au soutien à la parentalité. Je vous invite à venir partager.

Dans le cadre des temps collectifs :

Les temps d'animation mis en place, vous conviennent-ils ?

Attention le % de non correspond aux personnes ne pouvant pas venir

Globalement	oui 75% <input checked="" type="checkbox"/>	non 5% <input checked="" type="checkbox"/>				
Atelier manuel	oui 45% <input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	Atelier lecture	oui 50% <input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	
Atelier motricité	oui 65% <input checked="" type="checkbox"/>	non 5% <input checked="" type="checkbox"/>	Atelier musical	oui 25% <input checked="" type="checkbox"/>	non 5% <input checked="" type="checkbox"/>	
Atelier libre	oui 50% <input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	Atelier de paroles	oui 45% <input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	
Atelier avec intervenants	oui 55% <input checked="" type="checkbox"/>	non 5% <input checked="" type="checkbox"/>	Actions festives	oui 45% <input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	

Vos suggestions (amélioration ou proposition de nouveaux ateliers) :

- Aucune suggestion les ateliers sont très bien.
- Peut-être voir pour un autre créneau pour la motricité ? Proposer de temps en temps la motricité le mercredi et les spectacles également ?
- Ateliers en extérieur dans la cour de la Maison de l'Enfance.
- Ateliers avec intervenant extérieur.
- Plus de spectacles et de musique.
- Ateliers bébés signés, outils d'expression utiles.
- Regret de ne pas pouvoir participer à des actions comme les spectacles et autres, lorsque je travaille.
- Difficulté pour le transport et refus de véhiculer les enfants.
- Courtes promenades avec les enfants.

-Un autre créneau pour la motricité pourrait sembler envisageable à 9h mais avec la difficulté de se retrouver avec peu de personnes ; car en effet le créneau de 10h30 laissé à faciliter le temps de sieste des bébés le matin. (à essayer)

-Il est plus compliqué de bénéficier de la salle de motricité les mercredis et pendant les vacances scolaires dans le sens où c'est La Maison de l'Enfance qui en bénéficie pour ses animations.

-Les ateliers dans la cour de la MDE posent la problématique que lorsque celle-ci est ouverte c'est pour l'usage des enfants âgés à partir de 3 ans scolarisés. Par ailleurs les écoles peuvent en user pour leurs projets, c'est la raison pour laquelle le RPE ne peut pas y aller lors des temps d'ouverture.

Il est toutefois possible de jouer dans la cour du Relais avec les jeux et jouets mis à disposition, été comme hiver.

-Les animations avec des prestataires extérieurs sont très coûteuses, comme pour les spectacles.

Le Relais bénéficie d'un budget déjà important pour ce type de prestations, en comparaison du nombre de personnes présentes lors de ces temps. Le budget est élaboré au mieux pour satisfaire au fonctionnement.

Des jouets musicaux sont mis à disposition lors d' »atelier spontané«, dirigé, voire sur du temps « libre » si je ne suis pas en rendez-vous. Il ne faut pas hésiter à redemander pour en disposer.

-Des ateliers de bébés signés ont déjà été proposés sans pour autant avoir eu de participants ; c'est une des raisons pour laquelle ce projet a été mis de côté. Par ailleurs de manière ponctuelle, pourrait être proposé des ateliers (affaire à suivre...).

-Je comprends la difficulté de pouvoir fréquenter la structure pour des raisons qui n'appartiennent pas au RPE.

Rappelons que le Relais Petite Enfance qui se nommait avant Relais Assistantes Maternelles Parents, est à destinations notamment des professionnelles de l'accueil du jeune enfant. Il contribue, participe et accompagne à l'amélioration de la profession. Je pense par soucis de compréhension des familles, qu'il serait bon de le rappeler, voire le spécifier dans le livret d'accueil de ces professionnelles. Un outil a été travaillé au RPE pour vous guider.

Désolée de ne pouvoir satisfaire tout le public dans nos moments très conviviaux, mais les contraintes du Relais obligent à faire des choix de fonctionnement. Néanmoins cela répond au plus grand nombre d'entre vous.

ASSISTANTE MATERNELLE ou GARDE D'ENFANT A DOMICILE

(Ass. Mat. ou Ged)

Dans le cadre d'actions menées au RPE, seriez-vous intéressée par :

- | | | |
|---|-----------|-----------|
| • Thématique en soirée..... | oui 5% ☐ | non 40% ☐ |
| • Analyse de pratique encadrée par un intervenant extérieur..... | oui 25% ☐ | non 25% ☐ |
| • Organisation de formations professionnelles dans le cadre d'IPERIA..... | oui 15% ☐ | non 35% ☐ |
| • Moments conviviaux inter-communaux sans les enfants | oui 20% ☐ | non 30% ☐ |
| • Moments conviviaux inter-communaux avec les enfants | oui 25% ☐ | non 20% ☐ |

Vos suggestions :

-Très intéressée par les moments inter-communaux sans les enfants.

-Des thématiques en soirée se font rares car en effet je comprends qu'il soit compliquer quelque fois de se libérer. Une soirée est prévue en juin prochain et répondra à un thème qui avait été demandé, car c'est le moyen néanmoins de pouvoir toucher la majorité d'entre vous.

-Un groupe d'analyse de pratique va se mettre en place dès ce début d'année, afin de pouvoir proposer à la fois aux Assmats du Relais de La Chapelle St-Ursin et celui de Trouy ; des soirées communes avec un intervenant extérieur.

-Pareillement des projets ont été discutés pour regrouper les différentes professionnelles des deux secteurs, pour se réunir dans le cadre d'animations communes sur différents sites (avec ou sans les enfants).

-Comme à mon habitude je vous transférerai les différentes informations des prestataires vous proposant de la formation en présentiel voire en distanciel, afin que vous puissiez vous former sur ce qui vous intéresse.

-Je vous renvoie les différents liens au fur et à mesure des transmissions.

N'oubliez pas qu'un certain nombre de ces prestataires se tient à votre disposition lors de la Journée Départementale des Assmats en novembre tous les ans.

Le réseau des RPE du Cher élabore des groupes de travail pour répondre au plus grand nombre de vos retours lors de cette journée. C'est « votre journée » et nous mettons tout en œuvre pour y répondre.

Vos retours sont très positifs sur 2024. Vous avez été 160 à y participer.

.....
.....

FAMILLE

Dans le cadre d'actions menées au sein du RPE, seriez-vous intéressée par :

- | | | |
|--|-----------------------------------|-----------------------------------|
| • Des temps d'animation partagés avec les Ass. Mat. ou Ged | oui 45% <input type="checkbox"/> | non <input type="checkbox"/> |
| • Des réunions thématiques en soirée | oui 20%* <input type="checkbox"/> | non 20%* <input type="checkbox"/> |
| • Groupe de parole entre parents | oui 35% <input type="checkbox"/> | non 10% <input type="checkbox"/> |

Vos Suggestions :

-Faire venir des intervenants pour accompagner les parents (et les Assmats), coach en parentalité, thérapeute, psy, réflexologue plantaire, yoga etc...).

-Merci pour la chance d'être accompagnée par Karine.

-Proposition de travailler sur le thème du sommeil.

-Proposition d'intervention dans les moments partagés sur axe parentalité, développement de l'enfant et animation « bébé signé ».

-Ciné-débat /petite enfance et les écrans, l'importance de jouer en extérieur, l'alimentation, jouer avec son enfant et l'accompagnement à la parentalité.

-Comme dit précédemment, des prestataires extérieurs peuvent s'avérer très coûteux pour le budget du RPE. Aussi chaque année je m'efforce de vous proposer des soirées voire des animations en journée ou en soirée pour parfaire à vos souhaits pouvant être concrétisés. Pareillement un certain nombre de plaquettes concernant les soins décrits ci-dessus, sont disponibles au RPE ; vous pouvez me demander si besoin.

Je prends en note vos remarques afin de travailler sur ces sujets.

-Pareillement comme dit pour les professionnelles, une soirée thématique en juin vous sera proposée, afin de vous offrir la possibilité de répondre à une des sujets qui est évoqué.

-Les thèmes du sommeil, du développement de l'enfant, du jeu et de l'accompagnement à la parentalité, sont des éléments sur lesquels nous travaillons au quotidien en groupe de parole. Les groupes d'analyse de pratique vont pouvoir compléter les informations du RPE pour les assistantes maternelles qui peuvent vous guider en tant que professionnelles de la petite enfance.

-En ce qui concerne le positionnement des familles, le RPE peut organiser des groupes « d'échange de pratique, type café des parents », soit le vendredi matin entre 10h et 11h, voire en soirée suivant inscription au préalable(*avis partagés).

-La question sur « L'usage des écrans » a été proposée en soirée en 2022, sans pour autant avoir eu de participants (était réservée aux familles). Vous êtes venus plutôt de manière individuelle me rencontrer pour en échanger.

Aussi, je reviendrai vers vous pour vous resolliciter sur cette nouvelle approche des écrans (affaire à suivre).

En attendant, vous pouvez me rencontrer et je vous renseignerai et vous guiderai, avec des outils pour répondre à vos interrogations. Les écrans font partis de notre quotidien et nous facilitent la vie ; il est nécessaire de se les approprier à bon escient vis-à-vis de nos enfants.

.....

Ce questionnaire a été élaboré afin de permettre de répondre au mieux à vos attentes, dans la limite des missions du RPE et de son fonctionnement propre.

Depuis bientôt 20 ans, diverses actions ont pu être proposées pour répondre au mieux à vos souhaits.

De nouveau et dans la mesure du possible, nous travaillons ensemble pour réserver à nos enfants, le meilleur qui soit. Ce bilan est disponible dans votre structure.

La municipalité et moi-même, vous remercions d'avoir pris le temps de nous relire.

Karine BROUARD

RPE « La maison des p'tits loups »

1 Rue des Ecoles

18570 LA CHAPELLE SAINT-UR SIN

☎ 02 48 66 46 27

rpe@lachapelle-saint-ursin.fr